



Chèque débité mais pas crédité

Par **jayjay**, le **18/03/2010** à **19:33**

Bonjour,

j'ai fait un chèque à un ami avec pour ordre son nom et prénom.

Il a envoyé le chèque à destination de sa banque.

Cela a mis un certain temps mais le chèque a été débité de mon compte.

Je lui en parle et il me dit que son compte n'est toujours pas crédité.

Il n'y a pas d'erreur de sa part.

Quelqu'un a trouvé le chèque et crédité son compte ou la banque a débité mon compte et traîne à crédité son compte?

Que puis je faire dans le cas où une personne mal intentionnée a agi en sa faveur?

J'aimerais savoir au profit de quel nom ou quel compte mon chèque a été crédité.

Merci de vos réponses.

Par **Patricia**, le **18/03/2010** à **20:46**

Bonsoir,

[s]Est-ce bien vous[/s] qui avez écrit de votre main sur ce chèque : son nom et prénom ?
"à"

La durée de validité de présentation pour un chèque bancaire est de 1 an et 8 jours à compter de la date de sa rédaction.
Et 1 an pour un chèque postal.

Par **jayjay**, le **18/03/2010** à **21:37**

oui c'est moi qui est écrit l'ordre.
mais l'argent est débité de mon compte mais apparemment non crédité sur le bon compte.

merci de la réponse.

Par **Patricia**, le **19/03/2010** à **00:00**

Re,

C'est bien ce que je pensais (mais je voulais en être sûre).

Si le montant de ce chèque a été débité de votre compte, il a donc obligatoirement été crédité sur un autre compte.

Et ce bénéficiaire ne peut-être que celui dont vous aviez écrit nom et prénom sur votre chèque...

A mon avis, il vous "mène en bateau"...

Si il continue à essayer de vous intimider avec ses belles paroles, de vous influencer, aller à votre banque pour lui expliquer ce problème et demandez lui de vous fournir un duplicata de ce chèque, pour voir si l'ordre n'a pas été falsifié...

[s]P.S.[/s] : Cette recherche (ce service) sera payante.